

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Monsieur Jean-Yves RIGOUT

N° 26569

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES-MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L331-2
L331-3, L331-4 et L331-5 ;
Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation
de conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communaux ;
Vu le décret n°2006-786 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
réglement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils
de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
fonctionnaires de l'Etat, les élus locaux et les conseillers communautaires doivent droit au
remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Jean-Yves RIGOUT à BELLAILLES
nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération
susvisée.

DÉCISION

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Jean-
Yves RIGOUT à la « Date du parlement européen » à BELLAILLES du 10 au 13 mai 2025.

Article 2 : D'autoriser à l'Etat, concurremment le remboursement des frais réellement
occasionnés pour l'exécution du mandat spécial, sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses engagés.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter de sa date de publication.
L'attachement de Limoges dans le cadre de deux fois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés
d'exécuter en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 17/04/2025

Publié le jeudi 17 avril 2025
Recevable en vertu de la loi n° 2015-912 du 22 juillet 2015 relative à la
transparence de la vie publique et de la loi n° 2015-912 du 22 juillet 2015 relative à la
transparence de la vie publique.



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Jean-Yves RIGOUT

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2025



26569.pdf
(.pdf, 368,3 Ko)



TÉLÉCHARGER